



Reprendre la garde de mon fils

Par **fany86**, le **16/09/2010** à **13:06**

Bonjour,
mon ex mari et moi aimerions savoir si il faut retourner devant un avocat pour que je reprenne le garde de mon fils c est juste une question de papiers.J aimerai faire la carte famille nombreuses car j ai deux autres enfants avec mon 2 eme mari. Mon ex a fait un papier comme quoi j avais en garde notre fils au niveau caf mais cela ne suffit pas il leur faut un papier du tribunal comme quoi j ai bien la garde de notre fils.On s entent tres bien avec mon ex c est pour cela que ca nous embete de repasser devant un avocat.
Merci beaucoup de me repndre.

Par **mimi493**, le **16/09/2010** à **15:24**

Vous faites une requête commune au JAF de la résidence habituelle de l'enfant, c'est sans avocat. vous serez tous les deux convoqués à l'audience par LRAR (pas de frais d'huissier)